



## L'école dans la ville, ou comment aider les communes

**E**tude prévisionnelle de l'évolution des effectifs scolaires à Saint-Ouen  
Ville de Saint-Ouen - 2002-2003

La Ville de Saint-Ouen se prépare à un développement important de son parc immobilier. Comme toutes les communes, elle connaît des évolutions d'ordre urbain,

**Des évolutions urbaines et démographiques qui influencent l'évolution des effectifs scolaires.**

économique et démographique qui ne sont pas sans effet sur l'évolution du nombre d'enfants que doivent accueillir ses établissements scolaires. C'est pourquoi la municipalité a souhaité disposer d'une vision prospective nécessaire à la gestion et à la programmation de ses écoles maternelles et élémentaires.

L'originalité de la démarche de FORS-Recherche sociale a été d'articuler une observation de l'évolution démographique et urbaine avec les besoins de locaux scolaires (salles de classe, de repos, d'activités spécialisées...).

Dans un premier temps, il a fallu prévoir l'évolution des effectifs en s'appuyant sur ses principaux déterminants : la composition socio-démographique de la population et son évolution, mais aussi l'urbanisme, c'est-à-dire la construction de logements. Il s'agissait notamment d'évaluer le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés induits par la livraison des nouveaux logements que la commune allait recevoir dans les dix prochaines années.

Les projections réalisées ont demandé d'observer l'évolution des effectifs de la maternelle à l'entrée au collège au cours des dernières années et de les prolonger sur les années à venir, sachant que les effectifs scolaires en maternelle préfigurent ceux du primaire les années suivantes et que les effectifs de CP annoncent ceux du CE1, etc. C'est ce que nous avons appelé la « montée pédagogique » des élèves.

Nous avons ensuite introduit dans cette montée pédagogique certains éléments externes dont l'évolution de la natalité<sup>1</sup> ; l'apport d'enfants induit par l'urbanisation ; la scolarisation à deux ans en maternelle...

De manière à déterminer le nombre d'enfants induits par la livraison d'un programme de logements neufs, nous avons retenu une hypothèse haute, fruit de constats effectués sur des opérations similaires, et une

hypothèse basse, résultat d'opérations « test » réalisées à Saint-Ouen.

Ces prévisions faites, il a fallu les mettre en regard des conditions de scolarisation et de fonctionnement des établissements scolaires. Il a ainsi pu être ainsi déterminé, sur l'ensemble de la Ville et par secteur scolaire, quelles seraient les capacités excédentaires ou à créer dans chacune des écoles en fonction des apports liés à « l'urbanisme ». Il est à noter que l'ensemble du parc des écoles a été étudié et a fait l'objet de propositions.

Il s'est avéré que les besoins en classes nouvelles étaient non seulement plus importants en élémentaire qu'en maternelle, mais se concentraient de surcroît sur des secteurs scolaires bien définis. La Ville de Saint-Ouen a ainsi pu obtenir une vision satisfaisante de l'ampleur des besoins et de leur localisation, sachant qu'il lui sera ensuite possible de faire perdurer et d'enrichir cet outil de suivi en fonction des principales hypothèses qui ont présidé à sa réalisation : la natalité, le rythme de la production de logement... mais aussi les choix pédagogiques effectués. Car il faut avoir à l'esprit que la commune dispose de « variables d'ajustement » telles que la moyenne d'enfants par classe, le volume des enfants que l'on choisit de scolariser à deux ans... et les modifications de la carte scolaire.

Concernant ce dernier point, signalons que l'ensemble des résultats de l'étude a été transféré à un partenaire de FORS-Recherche sociale, la société SERCL, laquelle a développé des outils d'information géographique permettant de « faire vivre » les différentes projections et de saisir les effets des rédécoupages de la carte scolaire.

Damien Bertrand

<sup>1</sup> le nombre de naissances sur un secteur détermine le nombre d'enfants scolarisables en maternelle avec un effet de retard de deux ou trois ans ; en primaire avec un effet de retard de six ans

## à définir leur stratégie de gestion et d'intervention

**E**tude de programmation des équipements scolaires d'Aubervilliers en lien avec le Plan Local d'Urbanisme.  
Ville d'Aubervilliers - 2002-2003

A l'heure où Aubervilliers redéfinit sa stratégie en matière de développement urbain, la municipalité a souhaité, dans le cadre des grandes orientations de son Plan Local d'Urbanisme, disposer d'une vision prospective de l'évolution des effectifs scolaires et du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires dans la ville.

La physionomie de la commune d'Aubervilliers est très caractéristique des logiques d'urbanisation qui ont prédominé dans la première couronne du Nord de l'agglomération parisienne. Les espaces à vocation résidentielle, marqués par la cohabitation de maisons de ville en alignement, de logements pavillonnaires, de logements insalubres et de vastes ensembles de logements sociaux, sont entrecoupés d'activités et de friches urbaines. Le Plan Local d'Urbanisme ambitionne aujourd'hui de reconverter ces nombreuses friches en secteurs d'habitation et ce sont plus de 2000 logements neufs qui devraient voir le jour d'ici 2012.

Au reste, Aubervilliers fait partie des quelques communes de Seine-Saint-Denis ayant un rôle de premier ordre dans l'accueil et l'intégration des populations étrangères sur le territoire national, ce que d'aucuns appellent la spécialisation sociale de l'espace francilien. Cette logique de peuplement (poids des ménages hébergés, flux démographiques importants...) doit être prise en compte dans les prévisions d'évolution de la population scolaire.

Les écoles d'Aubervilliers constituent un véritable « patrimoine », qui reste cependant marqué par sa grande hétérogénéité, tant dans son aspect que dans sa fonctionnalité. Des écoles à forte valeur patrimoniale contrastent avec des établissements aux logiques fonctionnelles caractéristiques du courant architectural moderne. Dans l'ensemble pourtant, les écoles d'Aubervilliers témoignent d'un entretien soutenu et ne présentent, hormis quelques cas relativement isolés, que peu de dysfonctionnements techniques.

Néanmoins, la politique de gestion « au coup par coup » des évolutions démographiques de ces dernières années (diminution des effectifs d'élémentaires et augmentation de ceux de maternelle) a contribué à brouiller la cohérence pédagogique qui existait au départ : modifications de la carte scolaire au gré des

besoins, sans réflexion d'ensemble et surtout, réaffectations de salles de classe d'élémentaires aux écoles maternelles surchargées.

Il est clair qu'aujourd'hui, au moment où les effets du « baby boom de l'an 2000 » commencent à se faire sentir dans les écoles de la ville, cette logique de gestion des besoins à court terme trouve ses limites. Et s'il est urgent dans les années à venir de répondre aux besoins en termes de locaux, on ne peut plus faire l'économie d'une remise à plat du fonctionnement des établissements scolaires, tant il paraît nécessaire de redonner à certaines écoles une cohérence entre leur organisation et leur projet pédagogique.

C'est pour répondre à ces enjeux que l'équipe de FORS-Recherche sociale et de Jean-Didier Laforgue, Architecte, a réalisé, selon une grille d'analyse commune, un diagnostic technique complet du bâti destiné à préciser l'état général des établissements scolaires, leurs principaux dysfonctionnements et leurs capacités d'évolution. Mais une réflexion sur le fonctionnement de l'école dans la ville se doit également d'être concertée et le diagnostic s'est nourri

de la rencontre des

acteurs de « première ligne » : les élus et

leurs services, mais

aussi les équipes

pédagogiques de

chaque école, les res-

ponsables de l'éduca-

tion nationale... Nous

avons collectivement abouti

à un diagnostic s'efforçant de

mettre en regard prévisions d'évolution de la démographie scolaire et fonctionnement des établissements.

C'est sur cette base qu'a été esquissée une programmation soucieuse de préciser les conditions ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement des équipements scolaires sur l'ensemble de la commune et à différentes échéances.

Car il s'agit avant tout d'aider la Ville à s'approprier les résultats de l'étude et ainsi à poser les bases d'une stratégie pour les années à venir : quel volume de locaux nécessaire à l'accueil des effectifs scolaires, mais aussi quels objectifs de scolarisation pour les moins de trois ans ? Quelle politique d'accueil des élèves des autres communes ? Et plus généralement, quelle fonction l'école doit-elle jouer comme équipement de quartier ?

Damien Bertrand

**Redonner aux écoles une cohérence entre leur organisation et leur projet pédagogique**